

Nord, car il a exposé sa vie pour en sauver des millions.

Monsieur le maire lui a remis une médaille de bronze, et lui a remis aussi une médaille de vermeil.

M. VANDENBROUCK JULIE

Veuve Desreumaux, à Bondues

Notre section de Roubaix est fière de compter parmi ses membres une femme aussi dévouée que Mme veuve Desreumaux.

En 1907, à la fête de Bondues, elle s'est élançée, au risque de sa vie, pour sauver un enfant de cheval de la noyade.

En 1910, elle se jeta résolument dans une mare boueuse, et après des efforts inouïs, réussit à saisir un enfant de 20 mois.

En 1911, elle fut atteinte de typhoïde, et pendant quatre semaines, à côté de son mari, qui fut sa seule nourriture.

Vous voyez, mesdames et messieurs, que le courage n'est pas l'apparence du sexe, et c'est avec plaisir que nous vous en faisons part.

M. D'HAZE JULES représentant en commerce, à Roubaix

En octobre 1905, M. D'Haze recevait une lettre de félicitations de M. le Préfet du Nord.

Deux ans plus tard, il recevait une seconde lettre de félicitations pour s'être distingué dans des circonstances exceptionnelles.

En 1911, il se distinguait dans un incendie qui venait de se déclarer dans le quartier de la gare.

M. FRAMERY VICTOR mécanicien, à Waterloo

En mai 1909, à peine âgé de 15 ans, il réussit à arrêter un cheval enragé au moment où il allait mordre le carrossier.

En juillet 1911, il réussit à sauver un enfant de 2 ans qui se trouvait dans le feu d'un incendie.

M. VANNESTE HENRI journalier, à Waterloo

M. Vanneste a servi en 1904 comme volontaire à Basse-Chapelle.

En septembre 1906, il retourne au front de la République, à Roubaix, un cycliste tombe à l'eau.

M. Motte avait parlé au milieu du banquet, et avait dressé seulement que furent prononcés les toasts.

M. Crépy Saint-Léger prit le premier la parole, et remercia Roubaix sa population et ses Sauveurs.

M. Vincent, préfet du Nord, et M. Allain, son représentant, celle de M. le maire de Lille et de son représentant M. Brackers d'Huglo.

M. Paul Watine, remercia le Comité Central d'avoir choisi Roubaix pour tenir son assemblée générale.

tion roubaissienne, et il assure qu'il lui continuera toujours son concours.

M. Watine vante aussi le sport, qui fait non seulement des hommes forts, mais encore des camarades sincères.

M. Eugène Robaut, au nom de la société pour l'encouragement au bien.

M. D'HAZE JULES, au nom de la société pour l'encouragement au bien, remet à ce moment à deux sauveteurs.

M. D'HAZE JULES, au nom de la société pour l'encouragement au bien, remet à ce moment à deux sauveteurs.

M. D'HAZE JULES, au nom de la société pour l'encouragement au bien, remet à ce moment à deux sauveteurs.

M. D'HAZE JULES, au nom de la société pour l'encouragement au bien, remet à ce moment à deux sauveteurs.

M. D'HAZE JULES, au nom de la société pour l'encouragement au bien, remet à ce moment à deux sauveteurs.

M. D'HAZE JULES, au nom de la société pour l'encouragement au bien, remet à ce moment à deux sauveteurs.

M. D'HAZE JULES, au nom de la société pour l'encouragement au bien, remet à ce moment à deux sauveteurs.

M. D'HAZE JULES, au nom de la société pour l'encouragement au bien, remet à ce moment à deux sauveteurs.

M. D'HAZE JULES, au nom de la société pour l'encouragement au bien, remet à ce moment à deux sauveteurs.

M. D'HAZE JULES, au nom de la société pour l'encouragement au bien, remet à ce moment à deux sauveteurs.

M. D'HAZE JULES, au nom de la société pour l'encouragement au bien, remet à ce moment à deux sauveteurs.

M. D'HAZE JULES, au nom de la société pour l'encouragement au bien, remet à ce moment à deux sauveteurs.

M. D'HAZE JULES, au nom de la société pour l'encouragement au bien, remet à ce moment à deux sauveteurs.

M. D'HAZE JULES, au nom de la société pour l'encouragement au bien, remet à ce moment à deux sauveteurs.

M. D'HAZE JULES, au nom de la société pour l'encouragement au bien, remet à ce moment à deux sauveteurs.

M. D'HAZE JULES, au nom de la société pour l'encouragement au bien, remet à ce moment à deux sauveteurs.

M. D'HAZE JULES, au nom de la société pour l'encouragement au bien, remet à ce moment à deux sauveteurs.

M. D'HAZE JULES, au nom de la société pour l'encouragement au bien, remet à ce moment à deux sauveteurs.

M. D'HAZE JULES, au nom de la société pour l'encouragement au bien, remet à ce moment à deux sauveteurs.

M. D'HAZE JULES, au nom de la société pour l'encouragement au bien, remet à ce moment à deux sauveteurs.

M. D'HAZE JULES, au nom de la société pour l'encouragement au bien, remet à ce moment à deux sauveteurs.

M. D'HAZE JULES, au nom de la société pour l'encouragement au bien, remet à ce moment à deux sauveteurs.

M. D'HAZE JULES, au nom de la société pour l'encouragement au bien, remet à ce moment à deux sauveteurs.

M. D'HAZE JULES, au nom de la société pour l'encouragement au bien, remet à ce moment à deux sauveteurs.

M. D'HAZE JULES, au nom de la société pour l'encouragement au bien, remet à ce moment à deux sauveteurs.

M. D'HAZE JULES, au nom de la société pour l'encouragement au bien, remet à ce moment à deux sauveteurs.

M. D'HAZE JULES, au nom de la société pour l'encouragement au bien, remet à ce moment à deux sauveteurs.

M. D'HAZE JULES, au nom de la société pour l'encouragement au bien, remet à ce moment à deux sauveteurs.

M. D'HAZE JULES, au nom de la société pour l'encouragement au bien, remet à ce moment à deux sauveteurs.

M. D'HAZE JULES, au nom de la société pour l'encouragement au bien, remet à ce moment à deux sauveteurs.

avoir honoré ou banquet de sa présence.

M. Watine vante aussi le sport, qui fait non seulement des hommes forts, mais encore des camarades sincères.

M. Eugène Robaut, au nom de la société pour l'encouragement au bien.

M. D'HAZE JULES, au nom de la société pour l'encouragement au bien, remet à ce moment à deux sauveteurs.

M. D'HAZE JULES, au nom de la société pour l'encouragement au bien, remet à ce moment à deux sauveteurs.

M. D'HAZE JULES, au nom de la société pour l'encouragement au bien, remet à ce moment à deux sauveteurs.

M. D'HAZE JULES, au nom de la société pour l'encouragement au bien, remet à ce moment à deux sauveteurs.

M. D'HAZE JULES, au nom de la société pour l'encouragement au bien, remet à ce moment à deux sauveteurs.

M. D'HAZE JULES, au nom de la société pour l'encouragement au bien, remet à ce moment à deux sauveteurs.

M. D'HAZE JULES, au nom de la société pour l'encouragement au bien, remet à ce moment à deux sauveteurs.

M. D'HAZE JULES, au nom de la société pour l'encouragement au bien, remet à ce moment à deux sauveteurs.

M. D'HAZE JULES, au nom de la société pour l'encouragement au bien, remet à ce moment à deux sauveteurs.

M. D'HAZE JULES, au nom de la société pour l'encouragement au bien, remet à ce moment à deux sauveteurs.

M. D'HAZE JULES, au nom de la société pour l'encouragement au bien, remet à ce moment à deux sauveteurs.

M. D'HAZE JULES, au nom de la société pour l'encouragement au bien, remet à ce moment à deux sauveteurs.

M. D'HAZE JULES, au nom de la société pour l'encouragement au bien, remet à ce moment à deux sauveteurs.

M. D'HAZE JULES, au nom de la société pour l'encouragement au bien, remet à ce moment à deux sauveteurs.

M. D'HAZE JULES, au nom de la société pour l'encouragement au bien, remet à ce moment à deux sauveteurs.

M. D'HAZE JULES, au nom de la société pour l'encouragement au bien, remet à ce moment à deux sauveteurs.

M. D'HAZE JULES, au nom de la société pour l'encouragement au bien, remet à ce moment à deux sauveteurs.

M. D'HAZE JULES, au nom de la société pour l'encouragement au bien, remet à ce moment à deux sauveteurs.

M. D'HAZE JULES, au nom de la société pour l'encouragement au bien, remet à ce moment à deux sauveteurs.

M. D'HAZE JULES, au nom de la société pour l'encouragement au bien, remet à ce moment à deux sauveteurs.

M. D'HAZE JULES, au nom de la société pour l'encouragement au bien, remet à ce moment à deux sauveteurs.

M. D'HAZE JULES, au nom de la société pour l'encouragement au bien, remet à ce moment à deux sauveteurs.

M. D'HAZE JULES, au nom de la société pour l'encouragement au bien, remet à ce moment à deux sauveteurs.

M. D'HAZE JULES, au nom de la société pour l'encouragement au bien, remet à ce moment à deux sauveteurs.

M. D'HAZE JULES, au nom de la société pour l'encouragement au bien, remet à ce moment à deux sauveteurs.

M. D'HAZE JULES, au nom de la société pour l'encouragement au bien, remet à ce moment à deux sauveteurs.

M. D'HAZE JULES, au nom de la société pour l'encouragement au bien, remet à ce moment à deux sauveteurs.

M. D'HAZE JULES, au nom de la société pour l'encouragement au bien, remet à ce moment à deux sauveteurs.

M. D'HAZE JULES, au nom de la société pour l'encouragement au bien, remet à ce moment à deux sauveteurs.

M. D'HAZE JULES, au nom de la société pour l'encouragement au bien, remet à ce moment à deux sauveteurs.

Les Invincibles, Roubaix, 1 tour; Achille Nard...

Le Post de Castel et Lomme, 1; Les Ambulants, Sully, 1.

Le Post de Castel et Lomme, 1; Les Ambulants, Sully, 1.

Le Post de Castel et Lomme, 1; Les Ambulants, Sully, 1.

Le Post de Castel et Lomme, 1; Les Ambulants, Sully, 1.

Le Post de Castel et Lomme, 1; Les Ambulants, Sully, 1.

Le Post de Castel et Lomme, 1; Les Ambulants, Sully, 1.

Le Post de Castel et Lomme, 1; Les Ambulants, Sully, 1.

Le Post de Castel et Lomme, 1; Les Ambulants, Sully, 1.

Le Post de Castel et Lomme, 1; Les Ambulants, Sully, 1.

Le Post de Castel et Lomme, 1; Les Ambulants, Sully, 1.

Le Post de Castel et Lomme, 1; Les Ambulants, Sully, 1.

Le Post de Castel et Lomme, 1; Les Ambulants, Sully, 1.

Le Post de Castel et Lomme, 1; Les Ambulants, Sully, 1.

Le Post de Castel et Lomme, 1; Les Ambulants, Sully, 1.

Le Post de Castel et Lomme, 1; Les Ambulants, Sully, 1.

Le Post de Castel et Lomme, 1; Les Ambulants, Sully, 1.

Le Post de Castel et Lomme, 1; Les Ambulants, Sully, 1.

Le Post de Castel et Lomme, 1; Les Ambulants, Sully, 1.

Le Post de Castel et Lomme, 1; Les Ambulants, Sully, 1.

Le Post de Castel et Lomme, 1; Les Ambulants, Sully, 1.

Le Post de Castel et Lomme, 1; Les Ambulants, Sully, 1.

Le Post de Castel et Lomme, 1; Les Ambulants, Sully, 1.

Le Post de Castel et Lomme, 1; Les Ambulants, Sully, 1.

Le Post de Castel et Lomme, 1; Les Ambulants, Sully, 1.

Le Post de Castel et Lomme, 1; Les Ambulants, Sully, 1.

Le Post de Castel et Lomme, 1; Les Ambulants, Sully, 1.

Le Post de Castel et Lomme, 1; Les Ambulants, Sully, 1.

Le Post de Castel et Lomme, 1; Les Ambulants, Sully, 1.

Le Post de Castel et Lomme, 1; Les Ambulants, Sully, 1.

Le Post de Castel et Lomme, 1; Les Ambulants, Sully, 1.

Le Post de Castel et Lomme, 1; Les Ambulants, Sully, 1.

Le Post de Castel et Lomme, 1; Les Ambulants, Sully, 1.

Le Post de Castel et Lomme, 1; Les Ambulants, Sully, 1.

groupe de la Jeunesse Catholique de Saint-Martin.

La Fête de Jeanne d'Arc

A PARIS Manifestations et incidents Une trentaine d'arrestations

Paris, 28 mai. — Pour célébrer dignement la fête de Jeanne d'Arc, de nombreux Parisiens ont pavés leurs maisons, qui avec des drapeaux tricolores, qui avec des bannières et des oriflammes aux armes de la Vierge lorraine.

Dans toutes les églises, des prédicateurs ont prononcé le panegyrique de la Bienheureuse. A Notre-Dame, Mgr Amette, archevêque de Paris, a officié pontificalement.

Les groupes patriotes, les camelots du roi, les jeunesses nationalistes et plébiscitaires, les militaires, en arborant au fenêtres de leurs habitations le drapeau national et les bannières allégoriques de Jeanne d'Arc.

Chaque année, c'est avec un éclat tout particulier, que la Fédération de la Jeunesse catholique de Roubaix et de ses cantons fête la Bienheureuse Jeanne d'Arc, sa patronne.

Après la messe célébrée à onze heures et demie, en l'église Notre-Dame, un cortège s'est rapidement formé et rendu à la Maison des Œuvres, rue du Vieux-Abreuvoir, où une réception était organisée par l'Union Catholique.

Après la messe, M. le chanoine Lecloer, doyen de la paroisse, a tenu à recevoir les chanteurs et les artistes si dévoués de l'orchestre, pour leur adresser des félicitations pour leur superbe exécution.

Un salut solennel a été chanté le soir, à cinq heures et demie, par la maîtrise, avec chœurs d'hommes et de jeunes filles. Le sermon a été donné par M. Jabbé Bouchendoms, professeur au Collège. Le prédicateur, qui a été éloquent remarquable, a montré quelle sont les qualités essentielles et les vertus qui font les victorieux.

Pendant la cérémonie, les chants ont été exécutés avec accompagnement d'orgues. An Sacré-Cœur, la cérémonie a été particulièrement éclatante. La statue de l'héroïne lorraine avait été exposée dans le chœur, au milieu d'un parterre de fleurs et de trophées de drapeaux.

La chorale Saint-Charles, qui prêtait son concours à la cérémonie, a fait entendre des chants de circonstance très appréciés. A Saint-Jean-Baptiste, une assistance très nombreuse a suivi la grand'messe, qui a été chantée en l'honneur de la grande-héroïne française.

En un mot, dans toutes les églises, on constatait un empressement inaccoutumé et partant la fête de la libératrice d'Orléans a été célébrée avec le même éclat.

Un attentat anarchiste à Marseille CONTRE LA MAISON D'UN ADJOINT LES DÉCATS

Marseille, 28 mai. — Un attentat a été commis à minuit contre le domicile de M. Claude Cayol, adjoint à la voirie, 52, boulevard Oddo.

Un engin à explosifs a été placé devant la porte où il explosa, provoquant une vive émotion dans tout le quartier. La porte vola en éclats et les montants et les moellons de l'édifice furent détériorés.

M. Cayol et sa famille se trouvant à la Société coopérative « La Butineuse », où une fête avait lieu.

L'attentat n'a pas fait de victimes. On ignore les mobiles du crime.

LES GRÈVES A ROUBAIX FIN DE LA GRÈVE DES JARDINIERS

Les ouvriers jardiniers qui s'étaient mis en grève, il y a huit jours, pour obtenir des augmentations de salaire, ont décidé de reprendre le travail aujourd'hui lundi, aux anciennes conditions.

LES ACCIDENTS D'AUTOMOBILES MORT TRAGIQUE DU COMMANDANT DE LAGUINIE

Breux, 28 mai. — Ce soir, à 5 heures 30, le commandant de Laguinie, du 7^e chasseurs